

Sujet : [INTERNET] NON au Parc des Griottes à Champguyon

De : >

Date : 19/10/2022 à 15:31

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Mes parents possèdent une maison de famille aux Essarts lès Sézanne, où j'ai passé mes vacances, petit, et maintenant ce sont mes enfants à leur tour.

Or après un méthaniseur de 100t/jour qui va bientôt être construit et dont le chantier est déjà visible de notre jardin, quoiqu'on nous ait dit à l'époque, j'apprends qu'un parc éolien est en projet à Champguyon qui dominera le méthaniseur. En effet des machines de 150 m de hauteur dépasseront sans difficultés les quelques bosquets de 20 à 30m de haut qui nous séparent de ce village voisin.

Dois-je encore envoyer mes enfants chez leurs grands-parents avec ces deux ICPE ?

Pour une Énergie pas si Verte que cela, même le Président de la République et sa première ministre semble en douter eux-mêmes.

Garder la Marne en état, STOP, elle a déjà son quota d'éoliennes.

Arrêtez le Saccage du Sud-Ouest Marnais, c'est un territoire à protéger.

L'abandon du Parc des Griottes est la seule issue possible pour sauvegarder notre Environnement.

Antony (92)

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)